

# Principes de base et règles de vie du Centre d'Animation de la vie sociale

(Année 2016-2017)

Le Centre Social est un lieu de rencontres, de partage et d'initiatives collectives portées et mises en œuvre par des habitants, des bénévoles et des professionnels, qui ensemble, définissent et réalisent un projet de développement social.

## Les Principes de fonctionnement et les Valeurs

Le bon fonctionnement repose sur le respect de **quatre valeurs réfléchies et partagées** :

**L'Accueil et la Convivialité** sans jugement ni discrimination favorisent l'écoute, le partage et la discussion,

**Le Respect de la personne**, nourri de la discrétion et de la confidentialité, permet l'ouverture aux expériences de la vie des générations et des cultures,

Par **la Valorisation de l'individu** le Centre Social rend possible le partage du pouvoir, la reconnaissance des initiatives et les engagements de chacun dans la vie citoyenne de son de sa commune,

**La Solidarité**, moteur d'entraide qui s'affirme dans la mutualisation des savoir-faire.

Il est réservé aux Saint-Lysiens seuls ou en famille.

\* Il est un espace de **création**, de **détente**, **d'apprentissages** et **d'échanges** où l'on s'**entraide** dans un esprit de découverte et d'initiation.

\* Il est un espace d'**initiatives** et de **participation** des habitants soutenus par les animateurs qui vous sollicitent par :

- l'expression *de propositions, d'idées aux niveaux de la programmation des activités et du fonctionnement du Centre (comité d'usagers)*
- la mise en avant *des savoir-faire de chacun (« temps libre cours » - co-animation)*
- l'encouragement *de la prise d'initiatives pour élaborer des projets facilitant la vie quotidienne.*

Le Centre propose des **Temps d'accueil** libres (la Pause café), ouverts à tous les habitants, des **Ateliers réguliers** pour adultes et pour les familles et **des Temps** de construction de projets ou actions collectifs (« chantiers du mardi »)

Chacun y a sa place, et doit se sentir bien ! Sa vie et sa richesse dépendent de la diversité des personnes qui le fréquentent : âge, origine culturelle et sociale, activité professionnelle ou pas, tout niveau de revenus, difficultés ou pas.

## **L'adhésion**

Pour participer à la vie du Centre, **une adhésion familiale** est indispensable ; elle donne accès à l'ensemble des activités.

- Elle s'élève à 5€ /trimestre et est valable pour tous les membres d'un même foyer
- Elle s'enclenche par la fréquentation d'au moins une activité proposée par le Centre, à l'exclusion de l'Atelier « français » pour adultes.
- Elle est valable du 15 septembre au 30 juin de l'année suivante (*remplir fiche d'adhésion et fournir attestations de domicile et d'assurance de responsabilité civile*)

Par ailleurs, une participation financière est appliquée dans le cas des sorties, repas partagés et fournitures pour les loisirs créatifs.

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier de la gratuité de la navette communale pour se rendre aux activités du Centre.

## **La responsabilité**

Votre responsabilité civile de simple particulier est engagée en cas de dommage à un tiers ou à du matériel.

*S. DEUILHE*  
*Président du CCAS*

*N.ARGOUZE*  
*Coordinatrice*

*Prénom, Nom*  
*de l'adhérent*

*Atteste avoir pris*  
*connaissance du*  
*fonctionnement*

*Date et signature*

*Date et signature*

*Date et signature*